



[www.frontaliers-grandest.eu](http://www.frontaliers-grandest.eu)  
LE SITE RESSOURCE DU TRAVAIL FRONTALIER

# FORMATION CONTINUE DU SALARIÉ DU SECTEUR PRIVÉ EN ALLEMAGNE

3<sup>ème</sup> édition - JUIN 2019

# SOMMAIRE

INTRODUCTION

4

CONGÉ DE FORMATION (BILDUNGSURLAUB)

5

PRIME POUR LA FORMATION (BILDUNGSPRÄMIE)

6

ÉPARGNE SALARIALE (BILDUNGSSPAREN)

8

FORMATION DE PROMOTION (MEISTERBAFÖG)

9

WEGEBAU

11

# INTRODUCTION

La formation tout au long de la vie est une des mesures recommandées par la Commission Européenne. Pour affronter la concurrence des économies émergentes, il faut créer des emplois adaptés à une société fondée sur la connaissance. Les entreprises doivent faire preuve d'innovation pour faire face aux progrès techniques. Quant aux travailleurs, c'est leur capacité d'adaptation et leurs compétences qui sont de plus en plus sollicitées. L'acquisition de nouveaux savoirs devient une nécessité pour chaque adulte en vue de s'adapter aux changements, et prolonger la durée de la vie active.

Les entreprises ont un rôle central à jouer dans l'apprentissage tout au long de la vie, en investissant dans le capital humain. La formation continue du salarié peut prendre différentes formes. Elle est souvent d'ordre professionnel, pour s'adapter à une évolution de poste, faire face à une restructuration, ou même redonner un coup de fouet à sa carrière en mettant à jour ses capacités. La formation continue peut avoir des motivations plus personnelles : acquérir des compétences nouvelles, changer d'orientation, découvrir un nouveau métier.

Dans la Grande Région, l'Allemagne, la Belgique, la France et le Luxembourg ont mis en place de nombreux dispositifs permettant au salarié de se libérer de ses obligations professionnelles pendant différentes périodes afin de compléter sa formation initiale. Les actions de formation professionnelle proposées par les structures publiques ou privées sont diverses et s'adaptent au cas particulier de chacun : obtenir un premier diplôme, suivre des cours à titre individuel, faire reconnaître une expérience professionnelle, etc. Les modes de financement et les durées d'absence s'adaptent également à chaque projet.

Cette brochure est destinée au salarié du secteur privé qui souhaite suivre une formation de sa propre initiative, afin qu'il connaisse ses droits et les possibilités existant en matière de formation dans les différents pays de la Grande Région.

# CONGÉ DE FORMATION (BILDUNGSURLAUB)

Le congé de formation donne droit au salarié travaillant en Allemagne de se former pendant son temps de travail. Il n'existe pas de loi fédérale sur le congé de formation. C'est pourquoi chaque Land a sa propre loi, et les dispositifs peuvent donc varier d'un Land à l'autre

Selon la loi sur la formation continue en Sarre (Saarländisches Bildungsfreiheitsgesetz), les salariés ont droit de prendre un congé de formation pour suivre une formation continue pendant une durée de six jours par an, consécutifs ou non. La formation doit être d'une durée d'une journée (5 heures) minimum. Elle doit contribuer au renforcement des compétences du salarié ou à son adaptation à un poste de travail. Toutefois, elle peut être d'ordre général ou professionnel et ne peut être imposée par l'entreprise.

Le salarié a droit au maintien de sa rémunération pendant quatre journées, les deux autres journées devant être prises sur son temps libre (vacances, heures de récupération, samedi). Le coût de la formation est à la charge du salarié. Néanmoins de nombreuses entreprises prennent en charge les frais de formation. La formation peut également être prise en charge dans le cadre de la prime pour la formation.

## CONDITION

Le droit à congé n'est effectif qu'au bout de 12 mois de présence dans l'entreprise.

## DÉMARCHES

Une demande d'absence doit être transmise à l'employeur au moins six semaines avant le début de la formation. Il doit donner une réponse au minimum deux semaines avant le début de la formation.

Celui-ci peut refuser l'autorisation d'absence pour les raisons suivantes :

- o demande transmise hors délais,
- o proportion trop grande de salariés en congé à la date souhaitée,
- o incompatibilité avec les contraintes de l'entreprise à la date souhaitée.

Dans ce cas, le salarié doit proposer une autre date. Il peut également reporter son droit à congé sur l'année suivante.

## FORMATIONS ÉLIGIBLES

Le salarié doit consulter le site du congé de formation, [www.bildungsurlaub.de](http://www.bildungsurlaub.de), et choisir sa formation parmi les formations éligibles dans le Land où il exerce.

De très nombreux domaines sont proposés : commerce, informatique, marketing, technique, management, psychologie, langues, etc. Les formations peuvent avoir lieu dans un autre Land que celui du lieu d'exercice, parfois même de l'autre côté de la frontière.

Organismes agréés proposant des formations : Berlitz Deutschland GmbH, Volkshochschulen, Eurocentres, Lohmarer Institut für Weiterbildung, Forum Unna, etc.

Liste des formations éligibles en Allemagne : [www.bildungsurlaub.de](http://www.bildungsurlaub.de)

#### Renseignements :

Ministerium für Wirtschaft, Arbeit,  
Energie und Verkehr  
Sarrebuck

Tél.: +49 / 681 501 41 47

[referat.e4@wirtschaft.saarland.de](mailto:referat.e4@wirtschaft.saarland.de)

Weiterbildungsdatenbank Saar

[www.weiterbildungsdatenbank-saar.de](http://www.weiterbildungsdatenbank-saar.de)

Volkshochschulen Kurse online (Sarrebuck)

[www.vhsen.de](http://www.vhsen.de)

## PRIME POUR LA FORMATION (BILDUNGSPRÄMIE)

La prime pour la formation est une aide financière apportée au salarié qui se forme en dehors de son temps de travail pour évoluer dans sa vie professionnelle. Toute formation ayant un lien avec la vie professionnelle (informatique, langues, aide à la création d'entreprise, formations professionnelles) est éligible.

Le prix total de la formation est libre. Le montant de la prime pour la formation, qui se présente sous forme de bon (Prämiengutschein) s'élève à 500 € par an. Le montant restant est à la charge du salarié.

### CONDITIONS

Pour pouvoir bénéficier de la prime pour la formation, vous devez travailler au minimum 15 heures par semaine en Allemagne. La prime pour la formation est accordée aux actifs dont le revenu imposable ne dépasse pas 20.000 € par an, ou 40.000 € pour un ménage.

## DÉMARCHES

Vous devez prendre rendez-vous dans un point conseil spécialisé en Allemagne, dont la liste se trouve sous le lien suivant : [www.bildungspraemie.info/beratungsstellen](http://www.bildungspraemie.info/beratungsstellen). Ce rendez-vous vous permettra de présenter votre souhait de formation.

Les documents suivants sont à apporter : une pièce d'identité avec photo, une fiche de salaire, une attestation fiscale de l'année précédente. Il vous sera alors remis un bon pour formation (Prämengutschein), qui peut être utilisé dans un délai de six mois après émission.

Vous pouvez ensuite choisir une formation délivrée par un organisme de formation agréé.

### Renseignements :

Prime pour la formation :

[www.bildungspraemie.info](http://www.bildungspraemie.info)

[bildungspraemie@buergerservice.bund.de](mailto:bildungspraemie@buergerservice.bund.de)

Tél. : 0800-2623 000

Point conseil à Sarrebruck :

Volkshochschule Regionalverband

Saarbrücken

Talstraße 8 -10

D-66119 Sarrebruck

Tél. : +49 / 681 506-4341

[www.vhs-saarbruecken.de](http://www.vhs-saarbruecken.de)

# L'ÉPARGNE SALARIALE POUR FINANCER UNE FORMATION (WEITERBILDUNGSSPAREN)

Ce dispositif est réservé aux salariés bénéficiant d'une épargne salariale.

Le salarié a la possibilité de retirer de façon anticipée des sommes de son épargne salariale pour financer une formation continue, tout en conservant son compte épargne.

Contrairement à la prime pour la formation, ce dispositif n'est pas conditionné à un revenu maximum (pas de plafond de revenu imposable). Il peut être utilisé aussi en complément de la prime pour la formation, pour financer une formation longue.

## DÉMARCHES

Une autorisation doit être demandée à l'employeur.

Vous devez contacter un point conseil spécialisé dans la prime pour la formation afin d'obtenir un bon épargne (Spargutschein).

### Renseignements :

Informations sur les points conseils en Allemagne : 0800-2623 000

# FORMATION DE PROMOTION (MEISTERBAFÖG)

La formation de promotion (Aufstiegsfortbildung) s'adresse à toutes les personnes possédant une formation professionnelle dans de nombreux domaines (artisanat, industrie, technique, commerce, santé, informatique, gestion), et qui souhaitent accéder à une qualification de contremaître (Meister), technicien (Techniker), ou spécialiste (Fachwirt). Elle se veut aussi une passerelle pour la création d'entreprise.

La nouvelle loi sur la formation de promotion est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2016.

Elle élargit le public pouvant entreprendre cette formation. Ainsi, les personnes possédant un Bachelor peuvent y accéder, de même que les personnes ne possédant pas de formation professionnelle initiale (abandon d'études, bachelier possédant une expérience professionnelle).

Le dispositif permet aux salariés de se former à plein temps pendant 2 ans (maximum 3 ans) ou à mi-temps pendant 4 ans pour préparer un diplôme professionnel permettant une progression de carrière : Bankfachwirt (banquier), Betriebswirt (gestionnaire), Elektrotechniker (électrotechnicien), Industriemeister (technicien), Handwerkmeister (artisan), Fachkrankenpfleger (infirmier spécialisé), etc.

La formation doit comporter 400 heures minimum (25 heures par semaine pour une formation à plein temps, 18 heures par mois pour une formation à temps partiel).

Elle a lieu en général en Allemagne, mais peut se dérouler dans deux pays européens dans le cadre d'une convention. Le niveau de la formation ne doit pas dépasser la maîtrise (Meisterebene). La formation est en général sanctionnée par un examen de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Une aide financière de l'Etat est accordée aux personnes qui entreprennent la formation de promotion. Elle se fait sous forme de don, et de prêt à taux préférentiel auprès de la Kreditanstalt für Wiederaufbau.

## CONDITIONS

Une expérience d'un certain nombre d'années dans la profession est requise.

L'aide financière est accessible aux allemands et aux étrangers, à condition qu'ils résident en Allemagne depuis au moins 15 mois.

La nouvelle loi sur la formation de promotion a revalorisé depuis le 1<sup>er</sup> août 2016 l'aide financière apportée par l'Etat et les Länder.

## Le coût de la formation

Les frais d'inscription et d'examen sont pris en charge jusqu'à hauteur de 15.000 €.

Répartition : Aide financière 40 %, prêt 40 %. En cas de création d'entreprise, le prêt peut représenter jusqu'à 66 % du montant total.

Les frais de fourniture sont pris en charge jusqu'à hauteur de 50 %, avec une limite de 2.000 €.

Ces aides sont accordées sans condition de ressources.

Une **aide financière mensuelle** est en outre accordée aux personnes effectuant une formation à plein temps, sous condition de ressources (informations sur les plafonds de ressource et de capital sur le site du Bundesministerium für Bildung und Forschung, [www.bmbf.de](http://www.bmbf.de)) Dans tous les cas, la somme de 332 € est accordée mensuellement sous forme d'aide, le complément sous forme de prêt (à taux zéro pendant six ans), soit :

- 768 € pour une personne seule sans enfant (333 € aide, 435 € prêt)
- 1.003 € pour une personne seule avec enfant (462 € aide, 541 € prêt)
- 1.238 € pour un couple marié avec un enfant (579 € aide, 659 € prêt)
- 1.473 € pour un couple marié avec deux enfants (709 € aide, 764 € prêt)

La liste des points conseil en Allemagne se trouve sur le site du Bundesministerium für Bildung und Forschung : [www.aufstiegs-bafoeg.de/foerderaemter-und-beratung](http://www.aufstiegs-bafoeg.de/foerderaemter-und-beratung)

Les formulaires de demande de formation sont téléchargeables sur le site du Bundesministerium für Bildung und Forschung : [www.aufstiegs-bafoeg.de/antragsformulare](http://www.aufstiegs-bafoeg.de/antragsformulare)

Adresses de points conseil en Sarre et en Rhénanie-Palatinat (Liste complète sur le site du Bundesministerium für Bildung und Forschung) :

► Landeshauptstadt Saarbrücken  
Amt für Ausbildungsförderung  
Dudweilerstrasse 41  
66111 Saarbrücken  
Tél. : +49 / 681/9050

► Stadtverwaltung Kaiserslautern (pour la ville et le Kreis de Kaiserslautern)  
Willy-Brandt-Platz 1  
67653 Kaiserslautern  
Tél. : +49 / 631/365-4616

► Landkreis Saarlouis  
Kaiser-Wilhelm-Strasse 4-6  
66740 Saarlouis  
Tél. : +49 / 6831/4440

Pour obtenir un prêt « Meisterbafög », veuillez contacter le Kreditanstalt für Wiederaufbau, 53170 Bonn.

De nombreux organismes de formation agréés par l'Etat préparent aux diplômes en Sarre. Le Berufsförderungswerk Saarland GmbH à Sarrebruck possède un réseau de centres de formation.

Liste des organismes de formation en Sarre : [www.BFWSaarland.de](http://www.BFWSaarland.de)

## PROGRAMME WEGEBAU

Le programme WeGeBau, mis en place en 2006 par la Bundesagentur für Arbeit, s'adresse aux salariés des petites et moyennes entreprises, ou aux personnes peu qualifiées. Il vise à renforcer la qualification des salariés afin de maintenir leur employabilité.

### ■ Formation continue pour les salariés des petites et moyennes entreprises (moins de 250 salariés)

Le dispositif permet au salarié de se libérer pendant son temps de travail pour se former, tout en continuant à percevoir sa rémunération. Les frais de formation sont également partiellement pris en charge par les Agenturen für Arbeit.

Une aide financière de la part de l'Agentur für Arbeit est possible lorsque l'entreprise prend en charge au minimum 50 % du prix de la formation.

### CONDITIONS

Le dispositif s'adresse aux salariés de moins de 45 ans. La formation doit avoir lieu pendant le temps de travail.

Dans les entreprises comptant jusqu'à 9 salariés, les frais de formation peuvent être entièrement pris en charge par les Agenturen für Arbeit, ceci sans condition d'âge et indépendamment du fait que la formation ait lieu pendant le temps de travail ou non.

## ■ Formation pour les salariés peu qualifiés

Le dispositif permet aux salariés peu qualifiés de suivre une formation prise en charge par la Bundesagentur für Arbeit. Ils peuvent obtenir un remboursement de leur formation, ainsi que des frais afférents (transport, etc).

S'ils ont passé avec succès l'examen intermédiaire, une indemnité de 1.000 € à 1.500 € peut leur être accordée. L'employeur obtient un remboursement de l'Agentur für Arbeit pour la période d'absence du salarié.

## CONDITIONS

Le dispositif s'adresse aux salariés ne possédant pas de diplôme, ou exerçant une activité non qualifiée depuis au moins quatre ans.

Renseignements :

- ▶ Contacter l'Agentur für Arbeit locale : [www.arbeitsagentur.de](http://www.arbeitsagentur.de)
- ▶ Portail des organismes de formation continue en Allemagne : [www.kursnet.arbeitsagentur.de](http://www.kursnet.arbeitsagentur.de)

Tél. : 0 911 982 07 742





Cette brochure est destinée au salarié du secteur privé qui souhaite suivre une formation de sa propre initiative, afin qu'il connaisse ses droits et les possibilités existant en matière de formation en Allemagne.

Également disponible sur le même thème

Belgique, France, Luxembourg

EURES (EUROpean Employment Services) est un réseau européen créé en 1993 par la Commission européenne.

Il a pour vocation d'offrir des informations, des conseils et des services de recrutement / placement aux travailleurs et aux employeurs.

<https://ec.europa.eu/eures>



Conduite du projet et rédaction :  
CRD EURES \ Frontaliers Grand Est  
[www.frontaliers-grandest.eu](http://www.frontaliers-grandest.eu)



Dépôt légal

ISBN : 978-2-900313-38-1

EAN : 9782900313381